

j



P'tit Journal

Printemps 2024

Mairie de Saint Martin du Fresne
1, place de la Mairie
01430 Saint Martin du Fresne
Tél. 04 74 75 70 79
www.saintmartindufresne.com
E-mail : mairie@saintmartindufresne.com



> L'actualité de la municipalité
Pages 2 à 11

> Vie associative
Pages 12 à 22

> Si Saint Martin m'était conté
Page 23

> Clins d'œil
Page 24

> Le mot du Maire

Chers San Martinoises et San Martinois,

L'année 2023 ne vous a pas permis de voir concrètement des réalisations communales, et vous avez dû vous en étonner.

Mais, je dois vous rassurer : vos élus ont beaucoup travaillé au cours de cette période, non seulement pour rattraper le retard du début de mandat, mais ils se sont consacrés, pour bon nombre d'entre eux, à la préparation de plusieurs dossiers avec notamment les phases d'études préalables, indispensables pour une bonne réalisation des projets.

Ils restent 18 mois à vos élus, avant la prochaine échéance électorale, pour concrétiser les projets que nous avons validés lors des différentes séances du conseil municipal.

Certains de ces dossiers vous avaient été présentés dès le scrutin des élections municipales de 2020, d'autres se sont ajoutés au fil des années selon les attentes, les demandes.

Lorsque vous lirez ce mot du maire, nous aurons certainement abouti à une solution positive qui nous permettra de conserver les médecins de la Maison de Santé du Frêne, dossier ouvert dès le mois de février 2023. Le dernier frein de ces dernières semaines était l'acceptation par le comptable du Trésor, de l'idée que la commune de Saint Martin du Fresne soit l'intermédiaire financier des communes partenaires, entre les mairies et la société civile de moyens des médecins impliqués. Après avoir obtenu quitus de la sous-préfète de Nantua, et ce malgré le fait que les communes

n'aient pas la compétence « Santé » dans leurs prérogatives, seul l'État est compétent, nous avons, avec les efforts de plusieurs intervenants, obtenu du comptable du trésor, l'autorisation de mettre en œuvre la procédure que nous avons élaborée ensemble. Ce dernier nous a même précisé sur quelles lignes budgétaires, les actions pouvaient être comptabilisées.

Merci encore aux élus des communes qui ont bien voulu participer à cet effort financier important (environ 30 000 euros par an) pour la population de notre territoire.

Dans les pages intérieures de ce P'tit Journal, vous trouverez un bilan des réalisations depuis le début de ce dernier mandat, un état présentant les finances de notre collectivité, ainsi que les différents travaux que nous réaliserons dans les prochains mois.

Un projet ne débutera qu'au cours de l'année 2025 : Le rond-point à la sortie de l'autoroute, avec la mise en œuvre d'un parking de co-voiturage de 50 places, après avoir enfin obtenu l'accord des différents financeurs.

Dans un autre ordre d'idées, la population de Saint Martin du Fresne est invitée à participer à la commémoration à la stèle des maquisards à Chamoise pour honorer leur mémoire le 14 juillet 2024, avec l'accompagnement des Chantres d'Ain, ainsi qu'à un repas tiré du sac que nous prendrons ensemble et sur place, après le vin d'honneur offert par la municipalité. Venez nombreux célébrer la fête nationale !

A l'automne dernier, j'ai proposé aux membres du conseil municipal, ainsi qu'à leur conjoint, de visiter les entreprises chargées du traitement des déchets pour notre collectivité. Les deux sites étant proche l'un de l'autre, il a été décidé de se rendre au centre de traitement des déchets ménagers le matin à Valsershône, et au centre de tri et de valorisation, tout nouveau, à Chêne en Semine l'après-midi. Tout avait été calé pour un jour de semaine à la fin du mois d'octobre. Mais voilà, le sort en a décidé autrement, puisque seule la visite du centre de traitement des déchets ménagers a été maintenue, le centre de tri est parti en fumée 4 jours avant notre visite !

Les participants étaient fort déçus, mais ont apprécié la visite du matin, qui fut une découverte pour bon nombre d'entre nous.

Pour finir, je voudrais remercier les membres bénévoles du comité des fêtes qui ont œuvrés pendant plus de 10 ans à l'animation de notre village, et j'adresse tous mes encouragements et mon soutien à ceux qui ont bien voulu reprendre le flambeau pour proposer des fêtes déjà connues, ainsi que d'autres manifestations innovantes pour le plus grand bonheur des San Martinois.

Je vous souhaite de bonnes vacances estivales en ne doutant pas de vous rencontrer lors des différentes manifestations organisées par les associations du village qui animent si bien notre commune.

Dominique Turc



Le bilan à mi-mandat

Même si ce dernier mandat (2020-2026) a connu un début difficile lié essentiellement à la crise engendrée par la pandémie de COVID-19, vos élus se sont très vite mis au travail pour réaliser le projet qu'ils vous avaient présenté lors des élections municipales, avec bien sûr une part non négligeable de travaux imprévus.

2

En premier lieu, après avoir patienté 6 années, le déploiement de la fibre s'est terminé au cours de l'année 2020.

Cette même année, nous avons réaménagé la rue du Monthoux, créé le parking du cimetière qui faisait défaut et évitait un stationnement quelque peu anarchique supporté par les riverains. Par ailleurs, divers aménagements ont été effectués dans l'enceinte du cimetière, avec la mise en place d'un ossuaire, de fontaines, ainsi que des bancs.

La mairie a aussi investi dans différents matériels, tel qu'une épareuse afin d'éviter trop de dépenses en payant une entreprise, une saleuse supplémentaire afin que soient équipés les deux tracteurs de la commune pour plus d'efficacité et rendre le meilleur service aux habitants. Dans le même ordre d'idées, nous avons acheté un nouveau matériel roulant pour les pompiers de notre commune, le J5 ayant fait son temps.

Tous, nous avons constaté que le chauffage de l'église n'était pas performant, mais par contre était bruyant. Il a donc été décidé de procéder au remplacement du système de chauffage en installant une nouvelle chaudière, fonctionnant au gaz de ville. Aujourd'hui, il fait meilleur lors des différentes cérémonies et messes dans cet édifice pour lequel un anniversaire a été superbement organisé par l'association des amis de la Tour.

La communication de la mairie a, elle aussi, beaucoup évolué, grâce à l'énorme travail d'une équipe dynamique qui a impulsé de nouveaux supports, tels que la page Facebook ou encore l'application Panneau Pocket qui permet une information des abonnés instantanée lors d'évènements imprévus ou pour l'annonce de manifestations conviviales sur notre commune. Tous les outils de communication sont suivis et mis à jour au quotidien par des conseillères municipales engagées, en plus des 2 applications déjà citées, nous pouvons ajouter le site internet, le panneau électronique place de l'église, l'agenda et votre P'tit Journal.

Nous avons aussi répondu à l'attente des professeurs des écoles en proposant des équipements numériques dans toutes les classes pour faciliter l'enseignement des matières de base.

La bibliothèque municipale qui, par ailleurs, accueille les élèves de l'école Sébastien Castellion a allongé les heures d'ouverture au public, en ajoutant une permanence le samedi matin à partir de 10 heures.

Et puisque nous parlons de lecture, la mairie a installé une boîte à livres, pour des échanges entre les habitants. C'est à l'initiative de l'association AFTCO1 que ce projet a abouti. Cette association a proposé cette boîte à livres gratuitement, puisque réalisée par les majeurs protégés adhérents de l'association. Cette réalisation était encadrée par un bénévole de Saint Martin, menuisier de son métier.

La mairie, en lien avec l'Office National des Forêts, a décidé d'aménager différents parcs à grumes sur le plateau de Chamoise. Le travail réalisé par les différentes entreprises forestières est ainsi effectué avec beaucoup plus de facilités, notamment le chargement des grumes sur les camions.

Après l'achat du tènement situé au 29, 31 et 33 grande rue, et avoir constaté qu'une réhabilitation de l'immeuble serait d'un coût supérieur à une déconstruction puis une nouvelle construction, nous avons choisi de raser l'édifice. Un nouveau projet est déjà à l'ordre du jour pour occuper ce terrain appartenant à la commune avec l'inscription de dépenses dès cette année sur le budget 2024.

La construction de l'immeuble de la MARPA a bien avancée, et la commune doit assurer la mise en place des VRD, les différents terrassements ainsi que tout l'environnement paysagé autour de cet établissement qui ouvrira à l'automne de cette année.

Enfin, nous avons déjà bien avancé quant au projet de construction d'une nouvelle boulangerie, sur la grande rue. Les murs appartiendront à la mairie et les boulangers seront locataires.

Nous ne sommes donc pas restés inactifs au cours de ce mandat, mettant en œuvre des projets pour le bien vivre à Saint Martin du Fresne, sachant qu'il nous reste 18 mois pour finaliser les différents projets. ■

Etat d'avancement des projets et travaux communaux

La commission des travaux a travaillé sur la poursuite des actions engagées malgré les lenteurs administratives qui nous contraignent.

Mais nous poursuivons avec :

Toujours la volonté de finaliser au meilleur coût les travaux Chemin du Visinal, Rue du Champ de Foire et de L'Ancienne Fromagerie.

Les chaussées qui devaient être faites en 2023 seront réalisées dès que les beaux jours reviendront et nous y ajouterons une partie de la Rue de la Vie de L'Orme.

Et bien sûr nos employés communaux se sont occupés de reboucher les désordres créés par l'hiver sur la chaussée avec de l'enrobé.

À l'heure où vous lisez ces lignes le bâtiment 29/31/33 Grande Rue est démolí. Il restera néanmoins les façades des bâtiments mitoyens et les zingueries à reprendre.

Pour le moment la place laissée par la démolition restera clôturée et inaccessible au public.

Nous savons qu'un chantier comme celui-ci crée des nuisances. Et nous tenons encore une fois à remercier tous les riverains proches pour leur compréhension.



3

Nous réfléchissons déjà à la reconstruction d'un bâtiment. Des esquisses sont déjà réalisées et dès que nos finances nous le permettront nous vous tiendrons informés de ce nouveau projet.

Nous nous sommes déjà positionnés pour obtenir des aides sur l'année 2025.

Nous avançons aussi sur un projet concernant l'aménagement de la cour de l'école où nos jeunes écoliers réfléchissent à ce qu'ils aimeraient pour être encore mieux pendant leurs poses récréatives. Ils sont surprenants par leurs envies et leurs choix qui sont raisonnés et raisonnables.

Nous avons présenté le projet aux parents d'élèves. Si cela est possible, nous aimerions que les élèves puissent participer à la réalisation de certains ouvrages, afin d'être encore plus fiers de leurs réalisations. Et surtout nous espérons que cela pourra contribuer à leur faire découvrir quelques métiers. Merci aux professeurs des écoles qui participent activement à ce projet qui pourrait être réalisé sur deux ou trois ans.

Concernant le projet de boulangerie le dossier avance bien et le permis de construire est déposé.

Vous serez informés et nous pourrons vous dévoiler dans le prochain numéro du P'tit Journal les plans de ce projet.

Merci à la commission des travaux pour son engagement et sa pertinence. ■



Retour en images sur les évènements de la commune !

Cérémonie du 11 novembre

4

Le ciel de ce 11 novembre 2023 était tourmenté, comme notre monde et ses conflits en cours, mais le soleil perçait comme un espoir de paix. Merci aux enfants présents et à leur enseignante, mobilisés pour perpétuer la mémoire de nos soldats morts aux combats. Souvenons-nous ! ■

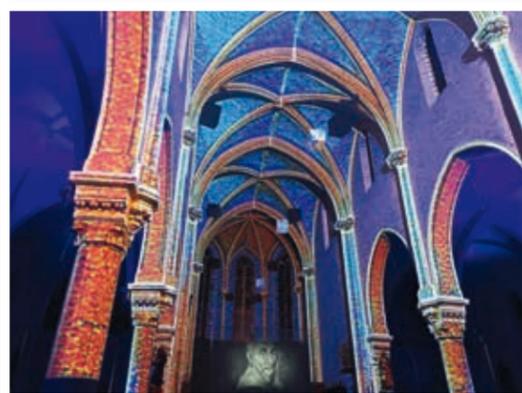


Noël des aînés

Cette année encore nous avons partagé un succulent repas avec nos aînés le 9 décembre 2023. Les membres de la commission des affaires sociales et quelques conseillers ont assuré le service et partagé avec joie un bon moment convivial ! Les absents ont malgré tout bénéficié de chèques cadeaux à utiliser dans les commerces de la commune pour se faire plaisir ! Ce sont 100 chèquiers qui ont été distribués, 50 repas servis et 9 résidents d'EHPAD visités au nom du conseil municipal. A l'année prochaine ! ■

Café numérique

Le conseiller de notre territoire a animé un café numérique le 23 novembre 2023 afin de nous donner quelques clés pour nous servir de nos ordinateurs, tablettes, téléphones pour voyager, apprendre, se divertir... 18 personnes, pas toujours à l'aise en informatique se sont lancées dans l'aventure ! Alors n'hésitez pas à contacter notre nouveau conseiller numérique pour participer à des cours réguliers ou participer au prochain café numérique au 06 02 06 04 82, c'est gratuit ! ■



150 ans de l'église en décembre 2023

Merci aux membres des « Amis de la tour » et aux soutiens financiers qui ont complété la subvention communale pour nous avoir concocté un évènement exceptionnel pour les 150 ans de l'église : d'abord, des visites commentées du bâtiment nous ont permis de mieux comprendre son intérêt architectural. Puis, lors des 4 spectacles qui ont réuni au total 1000 personnes, nous avons pu apprécier les musiques variées d'un quatuor à cordes, les projections féeriques sur la nef de l'église reprenant quelques moments clés de l'histoire du village, et enfin revivre un Noël d'antan avec des acteurs locaux parés des plus beaux costumes d'époque. Bravo pour la mise en valeur du patrimoine du village ! ■

Vœux du maire

Le 4 janvier 2024, Dominique Turc a fait le bilan de l'année 2023 et présenté les projets de son équipe municipale pour 2024. Une foule nombreuse était présente, San Martinois, élus d'autres communes, ou institutions représentées par Mme Blatrix Contat et Mr Chaize, sénateurs, Mr Abad, député, Mme Poncet conseillère départementale du canton, Mr Deguerry Président du conseil départemental et Mr Mourlevat, président de Haut-Bugey Agglomération.

Cette cérémonie a permis aussi de mettre à l'honneur 9 jeunes diplômés de la commune et leur remettre des chèques culture. De même, Mme Mercier-Ligny au nom des Amis de la Tour a reçu 2 médailles (celle de la commune et celle de l'Assemblée nationale). Merci à vous tous pour votre présence et félicitations aux personnes récompensées ! ■



Le Souvenir Français à Saint Martin

5

Le Souvenir Français a remis à la commune un chèque de subvention pour la rénovation du monument aux morts lors d'une cérémonie au cimetière. Les anciens combattants étaient présents avec les portes drapeaux, ainsi que quelques conseillers municipaux. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a permis d'échanger sur le rôle de cette association et l'importance de conserver ces monuments de mémoire. ■

Remerciements aux employés communaux et aux bénévoles de la bibliothèque

Conseillers, bénévoles de la bibliothèque et employés communaux (secrétariat, école, agents techniques) ont partagé un apéritif dinatoire le 20 décembre 2023. Le moment de remercier chacun pour son investissement pour la commune et remettre aux employés des chèques cadeaux. Merci ! ■



Le 14 juillet à Chamoise

Il y a 80 ans, des maquisards sont fusillés sur le plateau, en pleine forêt de Chamoise.

Pour le devoir de mémoire, c'est un bien triste anniversaire que nous devons commémorer lors de ce prochain 14 juillet et se souvenir, avec les générations futures, de l'horreur et de la barbarie de l'occupant nazi, en assassinant lâchement 3 maquisards dans la forêt sur le plateau de Chamoise.

Ces exactions sont intervenues un peu plus d'un mois après le débarquement des alliés en

juin 1944, alors que les troupes allemandes étaient harcelées par les maquisards de l'Ain.

Ensemble, habitants de Saint Martin du Fresne, rappelons-nous cet horrible épisode, ce 14 juillet 2024. Rendez-vous est donné à 10 heures 30 au hangar de Chamoise, pour une cérémonie devant la stèle dédiée aux maquisards assassinés à 11 heures.

Pour cette occasion, le chœur d'hommes « Les Chantres d'Ain » nous accompagnera tout au long de la cérémonie, avec 3 chants vers la stèle, dont la Marseillaise et le chant des partisans. Lors de l'apéritif offert

par la commune, ils chanteront à nouveau 4 morceaux de leur répertoire. ■

À l'issue de cette commémoration, nous vous invitons à partager sur place un repas tiré du sac, genre pique-nique républicain, pour fêter aussi le 14 juillet, jour de la fête nationale. Cela se vaudra un moment de partage et de convivialité entre tous les habitants de notre village.

Venez nombreux et en famille !

La vie économique du village 2^{ème} partie : AGRICULTURE ET ELEVAGE

6 La ferme Levrat, la dernière ferme de Chamoise

Dans les années 1950, le plateau de Chamoise comptabilisait 11 fermes, avec souvent une double activité professionnelle; aujourd'hui, seul Éric est toujours dans le hameau. Délaissant les installations de la ferme familiale à la Lachère depuis 1830, il reprend en 2001 puis agrandit les bâtiments de la ferme de Roger Nay, plus fonctionnels. Ses 45 vaches pâturent

avec bonheur à Chamoise en respectant le cahier des charges imposé pour la production du lait pour le Comté AOP, ramassé tous les jours par la fromagerie de Saint Martin, dont il est sociétaire. D'autres terrains lui permettent de récolter les céréales et le foin et d'être en auto-suffisance quand la météo est favorable. Il est aidé par un salarié à temps partiel, et adhère à un service de remplacement en cas de maladie ou pour prendre quelques jours de congé. Il a choisi ce métier exigeant et apprécie son cadre de travail.



Le GAEC du Frêne, au service du Comté AOP

Située auparavant dans le village, cette ferme familiale est depuis 1976 installée dans la plaine. Les vaches peuvent pâturer dans les grands prés à côté des bâtiments nécessaires à leur bien-être et au respect du cahier des charges de la production du lait pour la fabrication du comté. Les vaches doivent obligatoirement sortir, manger de l'herbe et du foin, jamais d'aliments fermentés, et l'utilisation d'un robot de traite est interdite.

La coopérative fromagère de la Combe du Val à Saint Martin a été créée en 1874 et comprend actuellement 17 sociétaires.

Le lait est ramassé tous les jours et il est transformé pour obtenir crème, beurre, fromage blanc et Comté AOP ! La production de lait du Gaec est d'environ 700 000 litres par an.



110 vaches montbéliardes composent actuellement le troupeau, auquel on rajoute les génisses et les veaux. La ferme possède 250 hectares de terrain sur 6 communes pour les bêtes et leur alimentation.

L'équipe du Gaec est composée de 2 associés, Thibault Burdet et Alexandre Nay ainsi que d'un salarié. Les stagiaires et apprentis sont toujours les bienvenus. Une présence 365 jours par an, les contraintes d'une traite sans robot et d'une alimentation spécifique pour les bêtes mais un choix de vie assumé !

7 L'élevage du moulin, plusieurs activités

L'ancienne ferme « Perrin » située dans la plaine du village a été acquise en 2017 par Cécile Duvernay : elle a développé une pension équestre d'une trentaine de chevaux qui peuvent gambader dans les paddocks alentours et dans les prés de Saint Martin. Leurs cavaliers, adeptes d'une équitation de loisirs ne s'y sont pas trompés et viennent monter leurs chevaux dans la grande carrière, à l'abri dans le manège ou en balade. Plusieurs types de pension sont proposés et les propriétaires viennent parfois de loin. Des professionnels interviennent pour des soins spécifiques et des cours.

Cécile, passionnée de chevaux, fait aussi naître 3 à 4 poulains par an qui sont mis à la vente.

Enfin l'élevage comprend aussi des génisses qui passent l'hiver à Saint Martin avant de rejoindre les alpages à la belle saison, puis une ferme de Haute-Savoie pour faire du lait destiné à la fabrication du reblochon.

Si les propriétaires sont haut-savoyards et présents 1 à 2 fois par semaine, deux employés s'occupent des chevaux et des génisses tous les jours...

Téléphone 06 22 58 50 87 – Facebook « Élevage du moulin, pension équestre ».



Le Gaec du Vage, un troupeau varié

Située auparavant dans le village, cette ferme est un héritage familial sur plusieurs générations et aujourd'hui ce sont Sylvain Clerc et son fils Paul Emile qui sont aux commandes. Installée au centre puis au sud du village en 1970, son activité est tournée vers la production du lait, ramassé tous les 2 jours par Lactalis pour une fromagerie à Fillinges (74). Les 600.000 litres de lait annuels sont alors transformés en fromages. Les vaches pâturent autour du bâtiment et dans les prés San Martinois. La ferme possède 130 hectares à Saint Martin et à Maillat. Le troupeau est composé de vaches Holstein, très productrices en lait et de Jersiaises, à la robe unie et aux yeux de biche, plus rustiques et qui donnent un lait très riche en protéines et matières grasses.



Le budget 2024 et les travaux prévus



8

LES IMPÔTS LOCAUX 2024

En matière de budget, les recettes de celui-ci sont constituées, pour une large part, des contributions directes appelées aux habitants pour le compte des collectivités territoriales.

La commune percevra **3 taxes** :

- La taxe foncière sur les propriétés bâties
- La taxe foncière sur les propriétés non bâties
- La taxe habitation sur les résidences secondaires.

Le taux applicable cette année 2024 sur votre taxe foncière sur les propriétés bâties sera de **23,05%**.

La taxe d'habitation est à nouveau appliquée, **mais uniquement sur les résidences secondaires** situées sur le territoire de la commune de Saint Martin du Fresne.

L'augmentation de ces trois taxes s'explique par la variation de 2 paramètres :

- La valeur des bases de calcul qui est notifiée par les services de l'état, sur laquelle vos élus ne peuvent agir. Pour l'année 2024, la base de calcul de ces trois taxes est augmentée d'au moins 8,68% par rapport à l'année dernière.
- L'augmentation du taux de chaque taxe, appliquée par décision du conseil municipal.

Le conseil municipal, lors de sa réunion du 9 avril 2024 consacrée à l'examen et au vote du budget pour 2024, a décidé, de maintenir l'effort contributif de chacun, au niveau de celui de l'année 2023 et des années antérieures.

Ainsi, **le taux des 3 taxes reste identique à celui de l'année précédente**. Concrètement, cela se traduit ainsi pour l'année 2024 :

- **Le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est de 23,05%** et s'applique à une assiette prévisionnelle de 1 395 000 euros, pour un produit global de 321 548 euros, dont 130 809 euros reversés en solidarité avec les autres communes,
- **Le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 38,63%**, pour un produit global de 22 444 euros sur une assiette prévisionnelle de 56 100 euros.
- **Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires est de 6,02%**, pour un produit global de 7 000 euros sur une assiette de 128 760 euros.

Le revenu des impôts locaux, perçu par la commune de Saint Martin du Fresne, **s'élève donc à 220 183 euros pour l'année 2024**.

Pour votre bonne information, il est nécessaire de vous préciser que le taux communal moyen de la taxe foncière sur les propriétés bâties sur le département de l'Ain est de 31,35% (39,42% au niveau national).

LES AUTRES SOURCES DE FINANCEMENT POUR L'ANNEE 2024.

En premier lieu, le résultat reporté de l'année précédente d'un montant de **868 851,35 euros**.

En plus des **213 183 euros** perçus par l'intermédiaire des taxes foncières, nous percevons aussi :

- Une attribution de compensation de la part de Haut Bugey Agglomération d'environ **500 000 euros**,
- Des dotations de l'État qui sont réparties principalement sur deux taxes :
 - La Dotation forfaitaire qui est nulle cette année,
 - La Dotation de Solidarité Rurale : 25 000 euros environ.

Sont aussi versées une Indemnité Compensatrice pour l'Agence Postale Communale d'environ 14 000 euros, la Compensation Genevoise pour 25 000 euros, des dotations de différents fonds pour près de 224 800 euros, des produits prévus de ventes de bois d'un montant à hauteur de 16 000 euros, des revenus d'immeubles pour 45 000 euros

LES DEPENSES POUR L'ANNEE 2024.

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à **1 978 153 euros**, y compris un abondement de la section investissement d'environ 508 300 euros.

Les dépenses d'investissement sont estimées à **1 724 100 euros**, dont un montant des restes à réaliser reportés de l'année 2023 pour un montant de **1 161 200 euros**.

Concernant l'investissement, les dépenses prévues se répartissent comme suit, pour les plus importantes :

- 59 000 euros de capital pour remboursement d'emprunt,
- 50 000 euros de gros matériel,
- 202 000 euros pour différents travaux sur les voiries et pour le stationnement,
- 218 500 euros pour les VRD, terrassement et paysage pour la MARPA Les Fritillaires,
- 285 000 euros de travaux sur le bâtiment 29-31-33 grande rue,
- 360 000 euros pour réhabilitation rue de la fromagerie, rue du champ de foire et rue du visinal, y compris enfoncement des réseaux secs (début des travaux),
- 310 000 euros, pour le début des travaux de la nouvelle boulangerie, 60 grande rue.

Pour toutes ces dépenses d'investissement, nous demanderons des subventions aux différentes collectivités, telles que le département, la région, l'Etat, Haut-Bugey Agglomération. ■

9

Des aménagements forestiers...

Entrepris à l'automne 2023 et en collaboration avec l'ONF, les travaux de réalisation des dessertes forestières du plateau de Chamoise et de la combe de Vau sont maintenant terminés. Attendues depuis de nombreuses années par les exploitants forestiers locaux, ces dessertes ont pour vocation d'entreposer les bois coupés et de garder les pistes forestières disponibles. Sur le plateau de Chamoise, la piste réalisée pour relier les 3 nouvelles dessertes est à

l'usage exclusif des camions grumiers. En haut de cette piste, une zone de retournement leur permet de faire demi-tour sans difficulté et sans faire de dégradation alentour. La dernière desserte réalisée se situe au fond de la combe de Vau et dispose également de sa zone de retournement. Ces nouveaux aménagements facilitent d'ores et déjà le travail des professionnels et préservent le bon état de nos forêts.



Apprentissage du rugby avec des pros !

Des intervenants de l'US Nantua Haut Bugey Rugby sont venus les vendredis après-midi (février/mars) au stade municipal pour intervenir auprès de la classe 2 (CP-CE1) et de la classe 3 (CE2-CMI-CM2).

Les élèves ont appris à faire des passes en arrière pour avancer et marquer. Ils ont réalisé des matchs où il faut toucher à deux mains l'adversaire pour le bloquer. Ils ont appris à bloquer le ballon entre deux passes. Tout cela a été réalisé à travers de nombreux jeux : courses de relais, éperviers, lousps-glacés,...

Enfin les élèves ont appris à marquer, pour cela il faut aplatiser le ballon derrière la ligne.

Pour finaliser le projet, la classe 3 a participé à une rencontre USEP « Rugby » à Nantua avec d'autres classes du secteur. ■



Bibliothèque municipale, une ouverture supplémentaire le samedi



vous émouvoir, vous faire peur, vous documenter, n'hésitez pas à franchir le seuil de la bibliothèque, vous trouverez très certainement un livre qui retiendra votre attention. Voici quelques titres « coups de cœur » :

- Ce que disent les silences (Mystère dans l'île d'Ouessant) de Laure Manel
- La Foudre (roman situé dans la vallée de la Valserine) de Pierre Bailly
- Mon Enfant, Ma Sœur (secrets de famille) d'Eric Fottorino
- Le Grand Test (roman policier) de Jacques Expert

Comme annoncé sur le petit journal du 2ème semestre 2023, la bibliothèque est ouverte le vendredi après-midi de 14h30 à 18h30 et le samedi matin de 10h00 à 12h00 depuis le 20 janvier 2024. L'activité de cette nouvelle permanence est tracée chaque

samedi matin, afin de permettre à l'équipe de bénévoles de poursuivre cette ouverture supplémentaire jusqu'à fin juin 2024.

La fréquentation constatée sera de nouveau discutée lors de la prochaine réunion d'équipe prévue courant juin 2024.

N'hésitez pas à franchir le seuil de ce lieu qui ne peut perdurer que grâce à votre fréquentation. ■

Ouverture bibliothèque :

- le vendredi de 14h30 à 18h30
- le samedi de 10h à 12h

Située sous la mairie, près de l'arrêt de bus.

Prêts gratuits pour les San Martinois et les Maillatis

Le grand projet : la cour OASIS

Depuis le jeudi 25 janvier, notre classe de CE2/CM1/CM2 travaille sur un projet de réaménagement de la cour avec l'aide de Sylvie Nobécourt de l'ALECAin.

Le projet s'appelle cour Oasis.

Nous avons commencé par faire le diagnostic de notre cour, avant d'interroger tous les enfants et adultes qui utilisent de la cour. Nous avons ainsi fait un diagnostic global.

Ensuite, nous avons découvert les différents types de

sols existants. Nous avons pu observer la chaleur qu'ils dégagent grâce à une caméra thermique.

Puis, nous avons commencé nos maquettes pour la suite du projet. Nous avons réfléchi à ce que nous souhaiterions pour toutes les utilisations importantes d'une cour (jouer, dessiner, s'abriter, se reposer...)

Pour finir nous avons réalisé une présentation de nos projets aux parents de l'école et à la mairie le vendredi 15 mars. ■

Voici les 2 propositions finales retenues et présentées par les enfant.



Maintien du label 1 FLEUR

Fin novembre 2023, la commune a reçu un courrier de l'organisme des Villes et Villages Fleuris indiquant que notre commune conservait son label 1 FLEUR !

Nous tenions à remercier le personnel communal

et les personnes impliquées qui ont permis un beau fleurissement de notre village cette année encore !

Petite rétrospective en images ! ■



La commission d'affaires sociales, accompagner les San Martinois

Cette commission est appelée communément mais à tort CCAS. La création d'un CCAS avec un budget propre est facultative pour les petites communes. Le conseil municipal de notre commune a cependant créé une commission d'affaires sociales avec pour objectif de lutter contre l'isolement et de prendre en compte les besoins sociaux de la population.

Concrètement, notre commission propose des activités pour les aînés de la commune : repas de Noël ou bons d'achats et colis pour les résidents d'EHPAD. Un 2ème temps fort dans l'année permet de se retrouver pour un goûter spectacle en été. Plus individuellement, les membres de la commission prennent régulièrement des nouvelles des personnes les plus isolées ou momentanément fatiguées, particulièrement pendant les périodes d'épidémie, de canicule ou autres intempéries.

Depuis 2023, Saint-Martin a participé à la semaine bleue du mois d'octobre et nos aînés ont pu participer aux activités proposées sur notre territoire : réflexologie, marche nordique, sophrologie, initiation au numérique, après-midi dansant, ciné-débat... Nous attendons le programme 2024 !

Avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), nous avons organisé une journée sur la prévention et le dépistage des maladies oculaires en décembre 2023 : une information collective sur les maladies des yeux puis des bilans individuels gratuits avec une orthoptiste et la délivrance d'une ordonnance si nécessaire. Il s'agissait de permettre à des personnes en rupture de soins d'avoir une consultation spécialisée.

Il est nécessaire de se faire connaître en mairie, dès l'année de ses 70 ans pour se voir proposer les différentes activités. N'oubliez pas !

La commission étudie aussi des demandes d'aide sociale ou financière ponctuelle. Cette aide n'est jamais donnée en numéraire, mais peut prendre la forme de bons d'achats ou d'un règlement de factures, de créances.



Pour les dossiers complexes, la commission fait le lien avec les services sociaux.

Nous sommes à l'écoute des personnes dans le besoin sans jugement et en toute confidentialité. Adressez-vous à la mairie si vous rencontrez des difficultés !

Enfin, il y a 2 ans, la commission a proposé au conseil municipal de récompenser les jeunes diplômés de la commune avec des chèques culture d'un montant total de 50€ (aucune mention n'est exigée). La 1ère année, seul un jeune s'est présenté, 9 en 2023, récompensés lors de la cérémonie des vœux du 4 janvier 2024. 2 d'entre eux ont obtenu un CAP, 4 un BAC général et 3 un BAC pro.

N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ! ■

La commission d'affaires sociales est composée de membres de la mairie et de bénévoles de la commune :

- Responsable : Christelle Ecoffard, adjointe au maire
- Hélène Busi
- Murielle Manuel, conseillère
- Marie-Christine Mercier, conseillère
- Marie-Noëlle Pélisson
- Nathalie Righetti, adjointe au maire
- Dominique Turc, maire
- Françoise Turc
- Michel Velas
- Françoise Voillat, conseillère

MARPA « Les Fritillaires », ouverture programmée en octobre 2024 !

Nous avons de bonnes nouvelles...

A l'heure où paraîtra ce numéro du P'tit Journal, l'association de gestion devrait être sur le point de recevoir les clés du bâtiment; la cuisine sera ensuite installée et le mobilier devrait être livré en juillet. Les recrutements

du personnel sont en cours. Nous pourrions accueillir progressivement les locataires à partir d'octobre.

Les membres de l'association s'activent pour préparer l'accueil, rédiger les documents réglementaires, recruter le personnel et faire les

mille et une tâches nécessaires au démarrage d'une structure neuve !

Si vous êtes intéressés pour nous aider pour cette ouverture et pour participer ensuite au fonctionnement quotidien de cette « maison », n'hésitez pas à vous renseigner ! ■



Pour rappel, la MARPA, Maison d'Accueil et de Résidence pour l'Autonomie est un établissement non médicalisé qui accueillera 24 personnes âgées valides ou en perte d'autonomie.

Le bâtiment comprend 23 logements, 22 T1bis de 32m² et 1 T2 de 48m². Chaque logement est composé d'une pièce, d'une salle de bain, d'une kitchenette, d'un cellier et d'un espace extérieur (balcon ou terrasse). Le locataire amène son propre mobilier et règle un loyer et ses dépenses en eau, chauffage et électricité.

Une chambre temporaire meublée peut accueillir une personne pour un séjour « d'essai » ou pour soulager un aidant.

Les repas sont réalisés sur place par les personnels. Les résidents choisissent de prendre leurs repas en salle à manger ou de les confectionner eux-mêmes. Ils peuvent aussi choisir d'autres prestations comme l'entretien du linge...

Les échanges entre résidents, leur participation comme celle de leurs proches est encouragée dans toutes les activités et animations proposées. L'objectif est de maintenir le lien social, l'autonomie et de participer à la vie du village

Le bureau de l'association de gestion de la Marpa, renouvelé lors de l'assemblée générale du 21 février :

- Président : Dominique Turc
- Vice-Présidente : Catherine Pinet
- Trésorier : Serge Courand
- Trésorière adjointe : Brigitte Humbert
- Secrétaire : Nathalie Righetti
- Secrétaire adjointe : Marie-Christine Mercier
- Autres membres : François Carron, Valérie Cristini, Séverine Perraudeau



Nous avons un bureau élargi, comprenant une dizaine de personnes supplémentaires qui s'investissent pour mener à bien le projet ! Rejoignez-nous !

Anciens combattants et FNACA, entretenir le souvenir

Lors de l'assemblée générale de la FNACA le 27 octobre 2023, Henri Mercier qui assurait la présidence de l'association depuis 35 ans a demandé à être remplacé.

Une réunion du bureau a désigné Michel Chappuis pour lui succéder. Michel est déjà président des Anciens Combattants de Saint Martin, il assumera désormais les deux fonctions. A l'issue de l'assemblée générale, un repas amical a eu lieu au restaurant Durdu à Nantua.

Quant aux Anciens Combattants du village, ils ont participé à la cérémonie du 11 novembre au monument. Comme d'habitude une foule nombreuse accompagnait la municipalité et les enfants. Ceux-ci ont lu le nom des morts aux différentes guerres et chanté la Marseillaise.

Un des adhérents, Jacques Grobon habitant Nurieux mais natif de Saint Martin et toujours fidèle à ses copains est malheureusement décédé le lendemain. Le nombre des Anciens Combattants s'amenuise inexorablement d'année en année.

La commune de Saint Martin avait nettoyé le monument dédié aux morts des deux guerres, situé à gauche en entrant au cimetière. Les inscriptions avaient été aussi rafraîchies. Le 24 février, le Souvenir Français a convié les Anciens Combattants et la municipalité à une cérémonie au cours de laquelle un macaron a été collé contre le monument et un chèque remis à la commune afin de participer aux frais engagés et la remercier pour les travaux entrepris qui montrent que Saint Martin n'oublie pas les anciens morts pour notre liberté. Un apéritif sympathique offert par la municipalité a clos cette cérémonie empreinte de ferveur et de dignité. ■

Le Souvenir Français est une association implantée à Paris et qui est structurée en délégations et comités départementaux. Les membres ont pour mission de veiller sur « Les Morts pour la France » en entretenant et rénovant les sépultures. Ils participent aussi aux cérémonies commémoratives nationales et interviennent dans les écoles en soutenant les initiatives lancées par les enseignants afin de transmettre la mémoire. Tous les membres du Souvenir Français sont bénévoles.



Club de l'Amitié, on se régale !

Le club de l'Amitié a repris le 7 septembre et a accueilli quatre nouveaux membres. Les joueurs de cartes et de scrabble ont eu ainsi du renfort.

Nous avons pris l'habitude de fêter tous les anniversaires et il y en a souvent un ! Galettes maisons, ou succulentes petites pièces confectionnées par un ancien pâtissier membre du Club, réjouissent nos papilles. Comme chaque année, nous sommes allés manger les grenouilles à Aranc. D'autres activités se préparent !

Nous avons eu la tristesse de perdre notre ami Georges Noblet qui aimait venir taper la belote. Nous avons pensé à lui et à Dédée son épouse. Ainsi va la vie du Club !

Beaucoup d'entre nous attendent avec impatience le mercredi après-midi qui comble la solitude de certains et permet de se retrouver dans l'amitié et la convivialité. ■

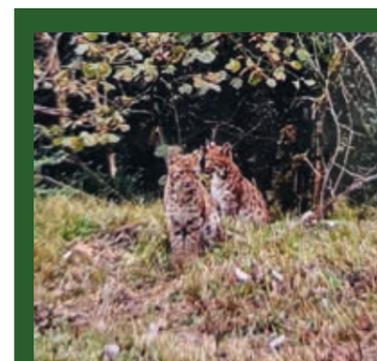
Société de chasse de Saint Martin du Fresne

La saison 2023/2024 s'est bien passée malgré un début de chasse compliquée car il a fait très chaud à l'automne. Cette année, nous avons eu beaucoup moins de dégâts sur le plateau de Chamoise car la population de sangliers a beaucoup diminué.

En février nous avons organisé notre vente de civet et de terrine qui a de nouveau fait le bonheur des habitués. Encore un grand merci à Fanfan Guerry avec toute son équipe pour le civet et à Daniel et Christian pour leurs fameuses terrines. Toute la marchandise préparée a été vendue. Nous voulons aussi remercier le comité des fêtes qui nous prête le matériel pour que ces manifestations puissent se dérouler dans de bonnes conditions.

Nous avons également fait notre 16ème grand tournoi de tarot qui était ouvert à tous, le dimanche 11 février 2024 à la salle des Châteaux de Saint Martin du Fresne. Avec plus de 80 joueurs (record battu en nombre de participation), ce concours s'est déroulé dans une ambiance très conviviale permettant à plusieurs d'entre eux de se qualifier pour le challenge du Haut Bugey 2024 et le championnat de l'Ain 2024.

Une opération de nettoyage des chemins a eu lieu le samedi 6 avril avec l'association ADBV permettant d'entretenir les sentiers de randonnée. ■



« Une belle rencontre sur notre commune »

Invitation à l'Assemblée Générale de la chasse Vendredi 28 juin 2024, salle des châteaux

Toujours du nouveau à Idées fils !!!

Vous cherchez à ajouter une touche de style unique à votre garde de robe en déclarant « C'est moi qui l'ai fait !! »

C'est possible avec Idées fils !!

Cette année, c'est la folie des bananes, elles ont toutes été créées durant un projet commun.

Si vous souhaitez créer la vôtre, rejoignez-nous !

Petit clin d'œil également à notre jolie création, M. CARNAVAL ! Cousu entièrement par notre groupe de couture. Cette année, à l'image des JO, il était en tenue de sport, habillé avec d'anciens tee shirts de l'ESMCV.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous cousons le jeudi soir de 18h à 20h à la salle des associations. Et si vous êtes débutant (e)s, on sera ravi de vous apprendre ! ■



Accueil de loisirs : Un hiver Olympique et un printemps écolo pour les enfants



16

Les vacances d'Hiver ont été placées sous le signe des jeux olympiques, avec création d'anneaux, sports et olympiades. Nous avons inscrit les enfants à un concours de création de livre sur le thème du sport. Les enfants ont adoré réaliser des histoires et nous espérons que notre livre gagnera le 1er prix !

Au Printemps, nous avons abordé les thèmes de l'écologie, de la protection de la nature et de la valorisation des acteurs locaux.

Dans un premier temps, les enfants de l'accueil de loisirs de St Martin du Fresne ont accueilli le 6 mars l'association Et Colégram. A travers l'art, les enfants ont été sensibilisés au tri et à la valorisation de déchets

industriels. Ils ont réalisé de très belles créations.

Dans le cadre de la sensibilisation à la protection de la nature, les enfants ont ramassé les déchets à proximité de l'accueil de loisirs vers la forêt au-dessus du terrain de boules.

Toujours sur le thème de la nature et de la protection de la planète, au cours des vacances d'avril, ils ont visité une ferme pédagogique, fait une balade avec des ânes, créé des cabanes dans les arbres et découvert des animaux de nos montagnes...

Enfin les enfants sont partis à la découverte des acteurs locaux et du Comté !

En effet ils ont commencé par la

visite du GAEC des Fresnes où ils ont vu le fonctionnement d'une ferme à Comté. Puis, en suite logique, ils ont visité la fromagerie de la Combe du Val où ils ont pu voir les différentes étapes de la fabrication de ce fromage.



Pickleball à la retraite sportive de Nantua / Montréal-la-Cluse

Depuis le mois de septembre 2023, un nouveau sport est venu s'ajouter aux nombreuses activités proposées par le club de la Retraite Sportive de Nantua / Montréal-la-Cluse... « LE PICKLEBALL ».

Le Pickleball est un sport de raquette dont on entend de plus en plus parler en France. Ce sport qui nous vient de l'état de Washington combine des éléments du tennis, du badminton et du tennis de table.

Le tennis par le filet, le badminton par le terrain et le tennis de table par la raquette.

Il se joue en simple ou en double, les règles sont simples et la dynamique du jeu et des frappes est

moins exigeante physiquement que d'autres sports comme le tennis.

Il est adapté à tous, indépendamment de l'âge ou de la condition physique. Il est donc considéré comme l'un des sports les plus inclusifs qui existent.

Vous êtes curieux de découvrir cette activité ouverte aux adhérents de la Retraite Sportive de Nantua / Montréal-la-Cluse, alors venez tester le Pickleball le lundi ou le vendredi de 15h à 17h au gymnase d'Izernore.

Vous serez les bienvenus !

Sportivement. ■

Théâtre

Amis du théâtre bonjour.

Lorsque vous lirez ces lignes notre saison sera terminée et nous travaillerons déjà sur la saison 2025, mais au moment de les écrire nous sommes encore dans notre tournée 2024. Après une première à Vieu d'Izenave mi-janvier, nous avons enchaîné la semaine d'après avec un week-end à Montréal-La Cluse, la salle Mogador servant d'écrin samedi soir et dimanche après-midi à notre fameux « Café de la Connexion ».

Nous sommes ensuite partis en tournée pour les associations environnantes qui nous font confiance pour distraire leur public tout au bénéfice de leur association. D'abord à Malafretaz où nous inaugurons une collaboration avec leur Comité des Fêtes, puis à Cerdon où nous nous étions déjà produits 2 fois mais cette fois-ci avec une nouvelle association, laquelle a offert par tirage au sort un séjour dans un adorable gîte. Ensuite retour à Nantua dans cette magnifique salle Malraux pour la 4^{ème} fois avec le TCN (nouvelle équipe rajeunie), avant de se retrouver pour la 4^{ème} fois également à Dortan pour le Comité des Fêtes local. Notre prochaine étape sera (était) à Treffort pour des habitués aussi car c'est également notre 4^{ème} collaboration avec la Société du Monetai. Nous sommes donc dans l'année des « 4 » ! Cette marque de confiance de la part de ces associations nous va droit au cœur et récompense tous nos efforts d'amélioration continue depuis 10 ans dans la qualité de nos spectacles. La dernière de la saison est pour Nurieux où l'association « Lire à Nurieux-Volognat » nous a, à nouveau, confié la responsabilité d'une soirée théâtre.

Merci à toutes ces associations et merci aux 1100 personnes de notre public venus rire aux déboires de François & Piétra, Claude « Cloclo » & Mireille, Donald « Coin-Coin » & Anabelle (ainsi que leur petit caneton) et bien-sûr Alphonsine & son frère Georges ainsi que Fabienne-la-teigne & son oncle Bébert et la généreuse Emma. Vos rires, applaudissements et encouragements ont égayé notre tournée, encore merci ! Et bien-sûr merci à Vivianne Tardivel pour son « WiFi or not WiFi ? ».



Pour ceux dont l'emploi du temps surchargé n'a pas permis de se libérer pour une de ces représentations voici un résumé succinct : Cloclo a voulu montrer son engin à Anabelle qui était venue pour coin-coin avant de se prendre un savon par Mireille, les 2 garçons ont fini le stock de bière alors qu'Alphonsine se chargeait d'écluser le Sauvignon, que Georges distribuait des fraises Patatra au public et que la Teigne tournait sur la table, louche à la main. Tout ça sous le regard de François lequel était mené à la baguette par sa Piétra. Et Emma dans tout ça ?

Eh bien Emma... Emma dit d'aller siffler là-haut sur la colline...

Vous n'avez rien compris ?

Eh bien la prochaine fois vous viendrez nous voir ce sera plus clair !

Bon, sinon début juin a eu lieu notre AG où nous avons choisi (si tout va bien) la comédie de 2025, la distribution a été effectuée et nous avons tout l'été pour apprendre notre texte avant la première répétition de septembre. A ce jour nous n'en savons pas plus si ce n'est que nous sommes à la recherche d'un bénévole pour s'occuper de la régie son, lumière, musique et bruitages, puisque Denis souhaite faire une pause. Cela peut vous intéresser ? Contactez-nous, ça n'engage à rien.

Bonnes vacances à tous et à bientôt !



Contact
contact@comedy-ain.fr
Tel: 04.74.75.66.39

  
www.comedy-ain.fr
facebook.com/ComedyAin

17

Portes ouvertes de l'ESMCV

L'été arrive et c'est toujours synonyme de portes ouvertes pour notre club de Football. La saison se termine et nos entraînements deviennent ouverts pour celles et ceux qui désirent découvrir notre pratique. Suivez-nous sur nos réseaux sociaux, ou contactez notre responsable de l'école de Foot, Valentin, au 0628755830 afin de connaître les créneaux d'essais. Ce n'est pas compliqué, nous acceptons tous les niveaux (pas de sélections) et les inscriptions sont possibles de juin à octobre ! Aimer retrouver les copains et ne pas se prendre de trop au sérieux sont les seuls pré requis demandés.

Nos effectifs sont en augmentation mais on ne compte pas en rester là. Une nouvelle catégorie fera son apparition la saison prochaine : les U13 ! ■



Petit récapitulatif de nos catégories d'âge pour la future rentrée :

- Baby : enfants nés en 2020.
- U7 : enfants nés en 2018 ou 2019.
- U9 : enfants nés en 2016 ou 2017.
- U11 : enfants nés en 2014 ou 2015.
- U13 : enfants nés en 2011 (filles), 2012 ou 2013.
- Seniors : hommes nés en 2007 ou plus.

Nos pratiques ne se cantonnent pas seulement aux entraînements et aux oppositions avec les clubs de notre département, mais des sorties et nos manifestations agrémentent aussi la vie du club. N'oublions pas l'aide à la scolarité les mercredis après-midi et les stages chaque première semaine de vacances scolaires qui ont été mis en place pour nos jeunes.

Le sou des écoles vous remercie !

Nous voulions tout d'abord évoquer notre première vente à emporter ainsi que le repas convivial qui ont eu lieu le samedi 09 Mars. Pour l'occasion, nous avons pris le pari de nous lancer dans une couscous party : cela a été un succès ! Nous tenions à remercier les parents d'être venus nombreux et d'avoir partagé cette soirée festive avec nous, ainsi que notre chef cuisinier et son équipe.

Le carnaval s'est lui aussi très bien déroulé. Nous sommes

très reconnaissants envers les couturières pour la confection du superbe costume de Mr Carnaval faisant référence aux JO 2024. Un grand merci aussi aux enfants de maternelle et à leurs enseignantes pour avoir réalisé cette jolie tête. Nous tenions également à remercier les bénévoles qui ont répondu présent, ainsi que les gendarmes et les pompiers qui ont tous ensemble veillé au bon déroulement de la manifestation. >

La fête de l'école aura lieu le samedi 22 Juin avec le spectacle des enfants le matin suivi du barbecue le midi et de la kermesse et tombola l'après-midi. Nous espérons que vous viendrez nombreux et que les bénévoles seront au rendez-vous. On compte sur vous !

Après le repos estival, nous vous

attendons à l'Assemblée Générale du Sou le 20 septembre suivi du vide-grenier le 06 Octobre.

Pour rejoindre le Bureau du Sou ou devenir bénévole une seule adresse : sou.stmartin@gmail.com

A bientôt ! ■



Du renouveau au Comité des Fêtes !

C'est avec une nouvelle équipe, motivée et dynamique que le Comité des Fêtes de Saint Martin du Fresne repart cette année.

Après de nombreuses années à œuvrer pour le village, et nous l'en remercions, l'équipe en place a choisi de passer la main.

Bien décidé à ne pas laisser cette association pionnière et à l'origine des plus grosses manifestations du village en sommeil, une joyeuse bande de San Martinois s'est mobilisée pour reprendre le flambeau.

Composition du nouveau bureau :
 Présidente : Fantine INVERNIZZI
 Vice-président : Jean-Luc MERCIER
 Trésorière : Isabelle LOUREAUX
 Trésorier-adjoint : Christophe PREVITALI
 Secrétaire : Mélanie DAGALLIER
 Secrétaire-adjointe : Myriam BONNAMOUR



À vos agendas ! La traditionnelle fête d'été à Chamoise sera reconduite et se tiendra cette année le samedi 6 juillet : repas, feu d'artifice, et pour finir le bal des jeunes !

Suivez-nous sur les réseaux Facebook et Instagram, nous ne tarderons pas à vous donner plus d'informations.

Le comité des fêtes, bien connu du grand public pour la fête d'été, est aussi et surtout un soutien indispensable aux associations du village pour le prêt de matériel.

Pour les particuliers, le comité a aussi la charge de la location de la salle des châteaux et du gros matériel.

Le nouveau comité compte déjà 27 membres et nous serions ravis d'accueillir de nouvelles personnes. Vous souhaitez donner de votre temps pour soutenir la vie du village ? Rejoignez-nous ! ■



L'amicale des donneurs de sang à l'école

Le 26 janvier, l'amicale des donneurs de sang de St Martin du Fresne/Maillat est venue rencontrer les élèves de la classe de CE2-CM1-CM2 de Mme Laetitia Duchenne, juste avant la première collecte de l'année à St Martin.

20

Ce fut une bonne occasion de se demander pourquoi les parents étaient invités le mercredi suivant à la salle des châteaux ! On s'est demandé "pour y faire quoi, à quoi ça sert de donner du sang, à quoi sert le sang dans le corps, quelles sont les conditions pour donner, s'il y a des risques à donner, s'il y a des restrictions, comment se déroule une collecte, ce que devient le sang ensuite ?".

Les élèves très curieux et intéressés par les mini-films animés, le diaporama et les explications sont restés captivés pendant 1h15 et pourront maintenant, à l'occasion, vous renseigner.

Après une petite pause, chaque élève a réalisé un dessin en s'inspirant de ce qu'il avait vu et entendu. Les dessins ont participé à un concours organisé par la fédération nationale de don de sang FFDSB. L'amicale en a sélectionné quatre comme le règlement l'indique et nous attendons les résultats. Le choix fut difficile avec de très belles idées, de très beaux dessins, les enfants ayant mis beaucoup de cœur à l'ouvrage.



Les enfants ont également été les messagers d'une invitation à la collecte, accompagnée d'explications, à transmettre à leur famille.

Un grand merci aux bénévoles de l'amicale (Françoise, Louis et Florence) qui ont animé cet après-midi et à la maîtresse qui faisait parfois des liens avec les apprentissages, qui aidait les élèves à s'exprimer à l'oral comme à la réalisation du dessin. Ce fut une belle collaboration, une très belle expérience pour tous.

L'assemblée générale s'est déroulée le 3 mai et a permis de présenter cette intervention et les dessins des enfants.

Prochaines collectes :

- 31/07 (Maillat)
- 25/09 (St Martin)
- 27/11 (Maillat)

Nous attendons de nombreux donneurs dans la convivialité, autour du repas qui suit le don.

Pour tout renseignement concernant le don de sang, les collectes : 06 16 94 21 29 (laisser un message) ■

Pour les récompenser par avance, l'amicale leur a offert une petite peluche et des objets de promotion du don (cahier, règle, BD) accompagnés d'un petit goûter : une goutte de brioches au chocolat confectionnée par la boulangerie Dumez.



Une fin d'année riche en nouveautés et ça continue en 2024 !

C'est une nouvelle année qui démarre pour les Conscrits, une année qui s'annonce encore meilleure que les précédentes !.

En 2023, nous avons redoublé d'imagination et d'énergie pour animer le village.

A l'occasion de la coupe du monde de rugby, les conscrits ont eu l'idée de réunir tout le monde sous le hangar du village pour la diffusion des matchs sur grand écran.



Installation d'une buvette, préparation de planches de charcuterie, décoration bleu blanc rouge, le ton était donné pour une soirée festive et conviviale.

Les San Martinois ainsi que les habitants des alentours ont répondu présents assurant ambiance et franc succès aux événements.

En février 2024, Les conscrits ont choisi de dépasser les frontières du département pour découvrir et faire découvrir la percée du vin jaune qui se tenait cette année dans la commune jurassienne d'Arbois.

Une organisation hors pair s'est donc mise en place pour remplir deux bus direction Arbois pour une journée festive, entre fanfares, visites de caveaux et dégustation de vin.

Fort du succès de cette première édition, d'autres sorties sont à l'étude.

Cette année nous seront une bonne partie de l'équipe de l'année dernière et nous accueillons une dizaine de nouveaux qui rejoignent l'aventure.

En ce début d'année nous avons élu un nouveau bureau, qui est entièrement renouvelé avec Mélanie Dagalier et Clara Previtali qui se partageront la présidence, Mathis



21

Invernizzi qui occupe désormais le poste de trésorier et Etienne Lancia au secrétariat. Durant cette réunion, nous avons fait un retour sur l'année passée et nous avons discuté des nouveaux projets à venir.

Notre tout premier événement s'est déroulé en interne, avec la traditionnelle soirée d'intégration des nouvelles recrues qui permet aux novices et aux anciens de faire connaissance et d'organiser les prochains événements.

Nous avons préparé la fête patronale qui s'est déroulée le dernier week-end de mai.

Nous commençons maintenant des week-ends intenses, puisque nous enchaînons nos traditionnelles tournées des brioches pendant les trois premiers samedis du mois de juin.

Ensuite nous nous accorderons un petit week-end de repos avant de vous retrouver pour la Nuit Des Conscrits tant attendue chaque année, avec un nouveau groupe pour notre plus grand plaisir !

Alors préparez-vous, cette année sera encore une année pleine de nouveautés et de joyeux moments de partage !

Nous vous remercions infiniment de votre soutien lors des événements proposés, ce qui montre votre attachement à notre village, nous avons hâte de vous retrouver ! ■



Les 150 ans de l'Eglise !

Dès l'été 2021, nous avons commencé à organiser cet évènement qui avait été décidé en 2016 suite à notre son et lumière « Sébastien Castellion ».

Nous allons fêter les 150 ans de l'église car elle fait Notre projet a ensuite beaucoup évolué. De spectacle à l'extérieur de l'église, il est passé à l'intérieur...avec un autre concepteur-réalisateur plus approprié à notre association.

Mais le covid et d'autres impératifs locaux nous ont fait repousser les dates. Lorsqu'enfin nous avons pu en fixer une, notre prestataire Bernard Maciel prenait sa retraite. Nous avons dû faire confiance à son repreneur. L'orchestre choisi, lui aussi n'était plus disponible, il a fallu en retrouver un !

Les problèmes techniques, électriques se sont accumulés, nous les avons surmontés. Mais chaque difficulté résolue augmentait notre devis initial ainsi que notre pression...



Le conférencier qui devait nous faire une conférence le 7 décembre sur Théodore Fivel, l'architecte de l'église n'a plus donné signe de vie alors que tout était convenu entre nous depuis plus de 2 ans.

Nous avons été dans l'obligation d'annuler cette conférence.

Enfin, les deux grands jours, les 8 et 9 décembre sont arrivés !

Chaque spectacle a commencé par un concert de notre nouvel orchestre, le quatuor à cordes ArKetI, basé à Lyon, d'une très grande qualité. Il nous a enchantés

par la virtuosité de ses musiciennes (2 violons, un alto, un violoncelle) et un répertoire bien choisi. Les bougies ont donné un aspect magique et romantique à ces concerts. Puis, le « Son et lumière » a commencé. Les colonnes et les voûtes de la nef formaient à elles seules un magnifique décor. La lumière et les images projetées créaient la magie. Les spectateurs, entourés de ces lumières se trouvaient immergés dans le spectacle.

La technique du mapping nous a permis de voir brûler l'église, de regarder tomber la neige... Il représente un gros investissement car il nécessite un matériel énorme, sophistiqué et très onéreux.

Ce mapping a illustré les 4 tableaux retraçant des moments forts de l'histoire du village ainsi que le spectacle vivant arrivé ensuite : « Un Noël d'autrefois à Saint Martin » d'après le texte de Delphine Arène « Un Noël à Retord » adapté par nos soins.

Ce qui devait être un tout petit spectacle vivant, très simple, a généré une émotion incroyable ! Peut-être par la musique, les chants magnifiques, les costumes authentiques, le jeu des acteurs (ils méritent cette appellation plutôt que celle de figurants). Là aussi il y a eu de la magie, à quinze jours de Noël, nous avons tous vécu véritablement ce « Noël d'autrefois ».

Une mention particulière pour Gaëtan Bertand-Lusignan qui, en plus de son rôle de Curé de l'époque, nous a charmé avec sa voix superbe. Le samedi précédent il avait conduit les 2 visites guidées de l'église.

Finalement, à chacun des 4 concerts, les musiciennes ont été bissées !

Lors des 3 premières séances, nous avons dû rajouter des chaises et des bancs. Nous avons accueilli environ 900 personnes pendant ces 2 jours. Cela a été un grand succès !

Le public nous a dit avoir été subjugué par la beauté, l'originalité et la qualité de ces représentations.

A la sortie de l'église, ce n'étaient que des mercis « Merci de nous avoir donné un tel spectacle. On ne s'attendait pas à cela à Saint Martin. C'est digne de Lyon. Ferez-vous un spectacle l'année prochaine ? ... »

Tous ces mercis, ces yeux embués par l'émotion et la reconnaissance ont effacé notre fatigue...

Les Amis de la Tour sont heureux de vous avoir donné ce moment de bonheur et d'avoir pu, une fois encore, vous enchanter... ■



Les maisons incendiées en 1694.

Par M^{me} Denise Mercier-Ligny.

Suite au son et lumière, il y a eu beaucoup de réactions au sujet du grand incendie de Saint Martin en 1694. Beaucoup ignoraient cet épisode de notre histoire et ont été heureux de le découvrir.

On m'a posé des questions concernant les maisons qui avaient brûlé : qui étaient les propriétaires ? Où étaient situées ces maisons ?

Pour cette raison, j'ai décidé de vous communiquer leur liste avec le nom de leur propriétaire et leur localisation. Ces documents ont été trouvés à la Cure et écrits en vieux français bien sûr par le Curé Jean-Claude Barbe, Curé de Saint Martin de 1680 à 1695.

Les descriptions nous font quelquefois sourire mais elles sont pleines de bon sens. Elles méritent d'être lues car elles témoignent de la vie de cette époque.

« Maisons et grange incendiées le 29 mars 1694 et noms des possesseurs d'icelles Françoise Simon : pauvre vefve d'un Claude Granclément tysserand, a perdu une petite maison que depuis peu elle avait acquise d'un Claude Thevenet dit Borraton et payé par eschange d'un journal de terre qu'elle avait, et par ce, réduite à la misère, elle est située joignant et au-dessus du costé de la montagne et fait le matin de la suivante dans laquelle a commencé l'incendie.

Jean Peset : a perdu la maison (source de l'incendie) et la grange contigue dicte la maison des benonces située au-dessus de longeville, au devant laquelle est une place commune avec la maison de Pierre Rambert dict Baussand ; le front de la maison Peset est un peu enfoncé et regarde le long du chemin qui va en droiture sud longeville contre le biez de Vaux et le feu s'y prit par une crevasse ou fente de la cheminée joignant laquelle estoient des fagots de feuilles et autre menu bois qui fut d'abord embrasé environ les 11 heures du matin et par le moyen d'un vent fort impétueux qui porta le feu comme dans un instant par tout le village de sorte que l'église mesme et le clocher furent embrasés avant les maisons du milieu du village et le tout réduit en cendres dans le temps de moins de trois heures.

Pierre Rambert : surnommé Baussand a perdu sa maison et grange contigue.

Catherine Branche : vefve d'un Claude Rambert surnommé la france, maison et grange.

Les hoirs Pierre Rambert dict petit Antoine salpestrier, maison et grange.

Les hoirs Claude Rambert dict Maître Jean, maison et grange.

Joseph Rambert dict Dufresne roulier, maison et grange.

Sr Bernardin Rambert : deux maisons et une grange. la sienne, d'habitation, sauve.

Sr Louis Duport chirurgien – une maison par luy depuis peu acquise qui estoit partie de celle qui estoit autrefois le logis de la Corne du Cerf.

Claude Levrat : deux maisons contigues qui estoient autrefois les logis de la Corne du Cerf, belles et précieuses per leurs beaux fenestragés, montées et cheminées de pierre de taille et plancher à la françoise – la grange qui est vis à vis sauve.

Joseph Rosset dict Bressand – sa maison, la grange vis à vis sauve.

Jean-Claude Rosset son frère – maison et grange.

Barthélémy Guimet menuisier – maison et grange.

Les Sr Bertrand Duport et Claude Duport son frère notaire – ont perdu leur grange qui joint celle de Guimet et leur maison où pend pour enseigne la croix-blanche, sauve.

Sr François Simon aîné des enfants de fut Sr Estienne Duport maire de Nantua, a perdu sa maison d'habitation et grange contigue, bastiments considérables et encore autre maison avec sa grange dicte la maison Léon située au milieu du vizinaz.

Me Jean-Claude Janin Pbre vicaire : une maison avec sa grange acquise et bastie tout à neuf depuis peu par luy-mesme située au visinaz derrière le verger de la cure.»

(A suivre). ■



> **Clins d'œil**

Le saviez-vous ?

La fritillaire pintade est une fleur rarissime, protégée, qui autrefois annonçait avec les jonquilles, les printemps San Martinois. Nommée aussi tulipe des prés, clochette, coucou rouge, son nom latin « fritillus » signifie cornet à jeter les dés, allusion à la forme de ses fleurs. Les taches en damier de la fleur rappelleraient le plumage de la pintade... Dans la symbolique des fleurs, la fritillaire représente l'admiration et signifie : « Mon admiration ne saurait rien vous refuser. » A méditer...

Nous saurons maintenant comprendre le nom choisi pour la future MARPA ! ■

24

Les enfants présentent leur projet de cour oasis avec brio !

Ce clin d'œil fait suite à l'article de l'école. En effet, le 15 mars à la salle des Châteaux, les élèves des classes CE2/CM1/CM2 de l'école de Saint Martin du Fresne ont présenté aux parents de l'école et aux élus leurs projets pour désimperméabiliser la cour d'école. A tour de rôle, les enfants ont présenté les différentes étapes de leur démarche ainsi que leurs 2 propositions finales de réaménagement ; ceci avec une belle maîtrise orale et le soutien de leur enseignante. Après la présentation générale, ils ont commenté des maquettes 3D réalisées par leur soin.

Nous félicitons chaudement les enfants pour leur implication, leurs idées et cette superbe présentation. Merci également aux professeurs de l'école et à la personne encadrant ce projet.

La balle est maintenant dans le camp des élus pour une réalisation à la hauteur du travail et des espoirs des enfants ! ■



Nos joies, nos peines

Naissances :
 Ali GUNES, Noé BUYARD.

Décès :
 Jean-Louis CARRERA,
 Maurice TISSOT.



P'TIT JOURNAL Printemps 2024

Nous remercions les auteurs des articles et des photos et toutes les personnes qui ont collaboré à la préparation de cette édition.

Directeur de la publication : Dominique TURC

Responsables de la publication :
 Pascaline SERRAVALLE (responsable de la commission communication), Françoise VOILLAT, Marie-Christine MERCIER

Coordination : Véronique GRENIER-CAUSSANEL

Conception et réalisation : Philippe CAMBET Graphiste

Imprimé par : Imprimerie Comimpress

Nombre d'exemplaires : 550